

Le Courrier

de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

FLASH INFOS DU 30/01/2018

1- MUCO TRAIL DU DIMANCHE 4 FEVRIER

Les deux courses (11 et 22 km) dont le départ se fera à BAGNEAUX vers 10 h/10 h 30 se dérouleront en grande partie sur le territoire de notre commune. Des contraintes de circulation seront mises en place par les organisateurs pour assurer la sécurité des coureurs notamment rue de l'Eglise, Allée du parc et rue des Roches. La rue des Roches sera barrée à la circulation.

Nous vous invitons à la plus grande prudence lors de vos déplacements ce jour-là ainsi qu'à une grande tolérance à l'égard de cet événement dont le but est la sensibilisation à la lutte contre la mucoviscidose.

2- RAPPEL : NOUVELLES MODALITES DE DELIVRANCE DES TITRES REGLEMENTAIRES MISES EN ŒUVRE DANS LE DEPARTEMENT :

Depuis le 28/02/2017, pour les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) et de Passeports, l'enregistrement des demandes s'effectuent désormais dans l'application unique et sécurisée dite "Titres Electroniques Sécurisés" (TES).

L'enregistrement des demandes de CNI est pris en charge par les 29 communes de notre département déjà équipées de l'application TES comme c'était déjà le cas pour les demandes de passeports.

Les usagers doivent se présenter dans l'une des communes de leur choix, équipée du dispositif soit, pour notre secteur, **les mairies de Nemours, d'Avon, de Fontainebleau ou de Montereau.**

Une communication à destination du public est relayée sur le site « service-public.fr ».

3- COLLECTE DES SAPINS

Vous avez été nombreux cette année à rapporter les sapins dans l'enclos disposé à cet effet, soyez-en remerciés. Une distribution gratuite de compost aura lieu fin mars.

4- LE SMETOM DE LA VALLEE DU LOING

Le SMETOM organise sa 3^{ème} « Zone de gratuité » le samedi 10 février 2018 dans ses locaux au 13, rue des Etangs à Saint-Pierre-lès-Nemours, à côté de la déchèterie.

Objectif et principe : promouvoir l'économie circulaire, réduire les déchets grâce au réemploi et à la réutilisation, sans aucune contrepartie financière. Il ne s'agit pas d'une brocante car il n'y a pas de stand à tenir et tout est gratuit ; il ne s'agit pas d'un troc, car il n'y a pas d'obligation 1 donné = 1 repris : chacun est libre de donner et récupérer des objets, ou donner sans rien récupérer ou encore récupérer sans rien donner. Un pré-tri sera fait à chaque apport afin d'orienter directement vers la déchèterie les objets ne fonctionnant pas, sales ou en mauvais état.

Bien cordialement,

Le Maire,
Christian PEUTOT

